

"Chez Amande and co", le nouveau café social sur Uzès aux Amandiers

Une vie sociale s'organise « Chez Amande and Co » avec le soutien de sa médiatrice et la mise en oeuvre d'un nouveau café social au coeur du quartier des Amandiers à Uzès. Nombreuses animations en perspective. Publié 27/09/2017

Publié le 27 septembre 2017



Un nouveau café social "Chez Amande and Co", inauguré le jeudi 23 septembre 2017 aux Amandiers, à Uzès



Une vie sociale s'organise « Chez Amande and Co » avec le soutien de sa médiatrice.

Un nouvel espace dans le quartier d'Uzès, "Chez Amande and co" vient d'être inauguré ce jeudi 21 septembre 2017 à 11h45 en présence d'Isabelle Knowles, directrice départementale de la cohésion sociale du Gard, de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et président de la communauté de communes Pays d'Uzès et Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard.

<https://www.uzes.fr/actualites/chez-amande-and-co-le-nouveau-cafe-social-sur-uzes-aux-amandiers?>

Cet espace de vie au cœur du quartier prioritaire les Amandiers est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 16h30.

C'est devenu, un lieu de partage et de convivialité animé pour et par les habitants avec une animatrice, médiatrice Aline Da Silva.

Au quotidien, des ateliers sont animés de la brigade verte, aux recettes de cuisine de Nana, aux pains de Fatima, à l'écoute de Marion, à la résidence de Coralie, aux réunions du conseil citoyen.

Une vie sociale s'organise « Chez Amande and Co » avec le soutien de sa médiateurice

En mars 2017, le café social ouvre ses portes au sein du quartier prioritaire d'Uzès et plus précisément dans le quartier des Amandiers. Aux « H » comme le disent les habitants, ces habitants qui reprennent progressivement leurs habitudes dans cette salle connue du quartier. Nouvelle déco, nouvelle ambiance, une cuisine, un espace détente, une nouvelle médiatrice...



Signature convention entre Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès et M. Colin, directeur départemental d'Enedis pour la réalisation de la fresque sur le transformateur électrique des Amandiers aux côtés de Grumo, l'un des artistes

Dans cette nouvelle aventure, on y croise les locaux, les associations, les enfants s'y retrouvent entourés de leurs parents. Cette place publique reprend vie petit à petit à l'ombre des mûriers platanes. Aujourd'hui, il y a ceux qui viennent boire le café le matin, prendre des nouvelles, se renseigner sur les activités de la semaine, en proposer une ; l'après-midi, il y a ceux qui viennent goûter et bavarder quelques instants ou plus.

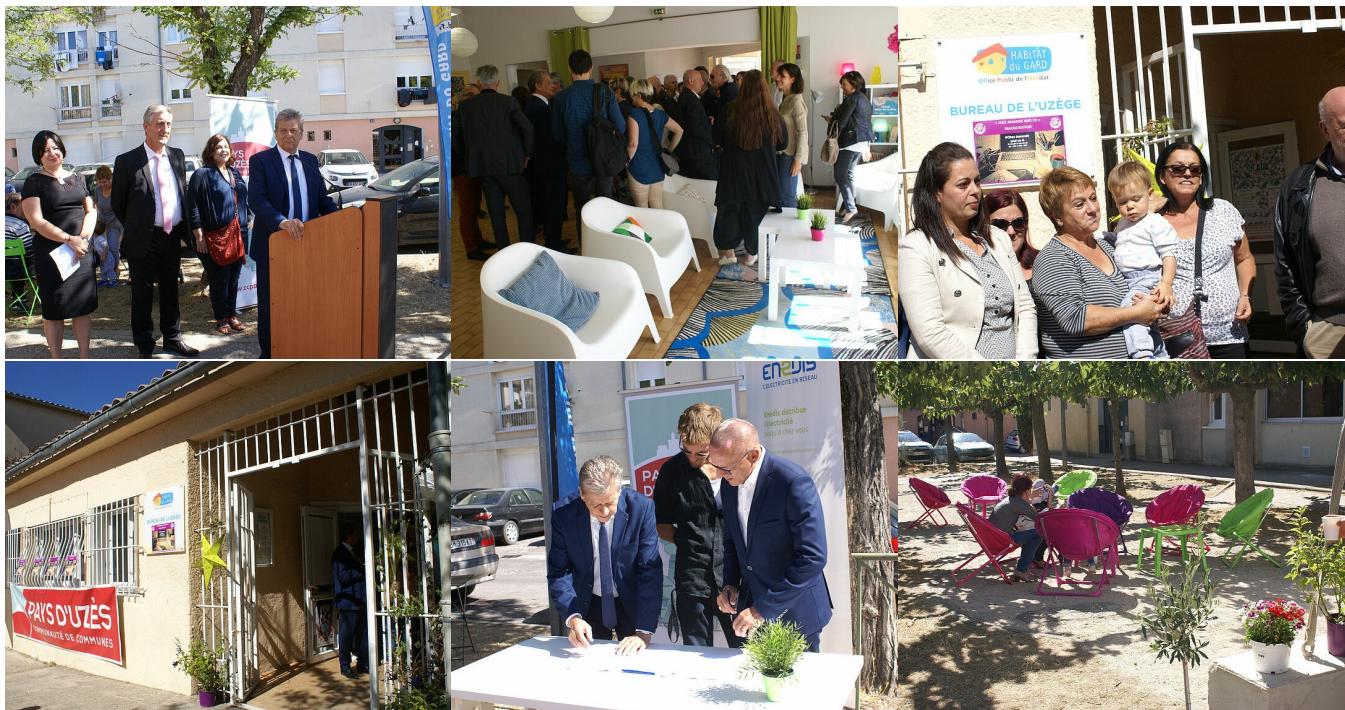
Dans l'année, d'autres événements sont prévus autour de la danse avec Uzès Danse, la réalisation d' "une fresque géante prendra place sur le transfo électrique avec le mécénat d'ERDF qui sera réalisé par les trois artistes graffeurs dont Swed et Grumo" introduit Jean-Luc Chapon dans son discours. A cette occasion, le Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès signe le jour même la convention de partenariat avec Didier Colin, directeur départemental d'Enedis pour ce nouveau projet.

On aura fêté Halloween. Tout en imaginant les prochaines soirées autour d'une raclette, de crêpes, de pizzas. « Chez Amande and co », c'est avant tout un lieu de mixité sociale qui permet de rompre avec l'isolement ou l'on peut parler de tout dans le respect de chacun. Une aventure collective qui se construit un peu plus tous les jours en fonction des saisons. Finalement, un lieu unique à Uzès par son caractère singulier de café social sur le quartier devenu prioritaire.



A découvrir, Chez "Amande and co", le nouveau café social - 1, place Saint-Geniès, les Amandiers 30700 Uzès ou sur la page Facebook dédiée « Chez Amande and co ».

INAUGURATION CAFÉ SOCIAL UZÈS CHEZ AMANDE AND CO



CONTACT

[VOIR LA FICHE](#)

Chez Amande and Co

1, place Saint-Geniès,
les Amandiers
30700 Uzès

**MAIRIE D'UZÈS**

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)